

6^e Comité de suivi de l'Agenda 21

28 mai 2015 à la Maison de Quartier des Sénardes

Présents :

- Jean-Luc Miolane (Régie de nos Quartiers)
- Stéphanie Page (Chambre de Commerce et de l'Industrie de Troyes et de l'Aube)
- Eric Guillard (Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aube)
- Loïc Mougín (PACT de l'Aube)
- Caroline Lannou (Grand Troyes)
- Claudine Lorenté (Société Horticole de l'Aube)
- Jacques Germann (Association Chomedey-Tauxelles)
- Dominique Brun (Association des Habitants du Grand Véon)
- François Alexandre (Rivexpo 3)
- Laurent Cointre (Ville de Troyes)
- Marc Bret (Ville de Troyes)
- Séverine Bouharrak (Ville de Troyes)
- Samuel Boussu (Ville de Troyes)
- Simon Schraen (Ville de Troyes)

Excusés :

- Eric Plestan (Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aube)
- Didier Marteau (Chambre d'Agriculture de l'Aube)
- Alexandra Gauvin (Chambre d'Agriculture de l'Aube)
- Sandrine Renault (Chambre d'Agriculture de l'Aube)
- Grégory Lannou (Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube)
- Annie Bedhet (Solidarité Femmes)
- Marc Petitprez (Croqueurs de Pommes)
- Emilie le Fur (ADEME)
- Joël Semence (Grand Troyes)
- Christine Thomas (Ville de Troyes)

Compte-rendu de la réunion

Problématique de la pyrale du buis

Les services des espaces paysagers de la Ville de Troyes ont été confrontés récemment à la problématique de la pyrale du buis.

La Pyrale du Buis est un papillon de nuit d'origine asiatique arrivé en France en 2008. Sa chenille, s'attaque aux buis et occasionne des dégâts considérables. Trois générations se succèdent en une année aux environs d'avril, juillet et septembre (les conditions météorologiques étant plus ou moins favorables à son développement).

La pyrale engendre un grignotage de tout le feuillage des buis. L'arbuste meurt s'il n'est pas traité.

La première alerte a été donnée à Troyes le vendredi 24 avril avec le constat d'une attaque de la pyrale sur les buis du Jardin des Innocents. La Ville de Troyes a débuté le traitement des buis composant ses espaces paysagers le 6 mai 2015. Ce traitement s'est poursuivi les 11, 12, 19, et 22 mai 2015.

Les buis représentent l'ossature de la requalification de la ville, c'est pourquoi il a été décidé de traiter uniquement les lieux où les buis sont prestigieux. Les buis non traités seront arrachés et remplacés par d'autres végétaux.

La première génération de pyrale a ainsi été traitée. Une deuxième génération devra être traitée courant juillet, et une troisième en septembre, et ce tous les ans.

Pour prendre toutes les précautions nécessaires face à cette problématique, il est recommandé de surveiller très régulièrement les buis (au moins toutes les semaines). Les chenilles étant vertes, la

présence de filaments permet de les repérer plus aisément. La chenille commence à manger les feuilles toujours du côté à l'ombre. Il faut donc redoubler de vigilance car il s'agit du côté le moins visible.

Les chenilles sont présentes au mois d'avril, juillet et septembre. Il faut agir à chaque période.

Si la surface de buis n'est pas trop importante, il est possible de ramasser les chenilles à la main (elles ne sont pas urticantes) ou d'asperger les buis avec un jet d'eau puissant (pas de nettoyeur haute pression) pour déloger les œufs, chenilles et chrysalides. Il faut ensuite éliminer les chenilles en les écrasant ou les ébouillantant.

Il existe des solutions biologiques (notamment à base de Bacille de Thuringe) disponibles en jardinerie. Il est important de ne pas jeter les arbustes infestés en décharge pour éviter de propager l'insecte. Il faut détruire les pieds.

Pour sauver ses buis, la Ville de Troyes a décidé de les traiter avec des produits phytosanitaires biologiques (mesure exceptionnelle). Les produits choisis sont les moins nocifs possibles mais il faut éviter tout contact avec les buis après le traitement.

Les agents intervenants sont équipés de protections intégrales car ils sont en contact avec les produits utilisés sur une période prolongée (plusieurs heures).

Présentation de la démarche « Défi Familles à Energie Positive » par le Grand Troyes

Le Grand Troyes et le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, en partenariat avec le Pact de l'Aube et l'Espace Info Energie, mettent en place sur leurs territoires le « Défi Familles à Energie Positive » proposé par l'association nationale Prioriterre. Il s'agit d'un concours qui se déroule sur un hiver entre plusieurs familles volontaires pour atteindre un seuil de 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent. Ces familles sont accompagnées tout au long de la démarche par les collectivités territoriales, l'association Prioriterre et l'espace Info Energie.

Le défi commence par une réunion de lancement entre les familles volontaires, puis est structuré par des réunions régulières.

L'objectif recherché est de fédérer 30 familles pour les 2 territoires dans cette démarche. Des équipes de 5 à 6 familles d'un même quartier, d'une même entreprise, d'une même association sont créées et un capitaine est nommé.

Les économies recherchées sont générées par un changement de comportement des familles, et non par un investissement technologique. Il s'agit de sensibiliser aux économies d'énergie et d'eau et de prouver que les factures énergétiques d'une famille peuvent réellement être réduites par des éco-gestes.

La première étape qui démarrera en septembre 2015 sera de trouver les familles volontaires pour ce défi, qui commencera au mois de décembre 2015 et se terminera en mai 2016.

A la fin du défi, le prix « Economies d'énergie » est remis à l'équipe ayant fait le meilleur score.

Pour toute information supplémentaire et pour participer au défi :

Caroline Lannou, caroline.lannou@grand-troyes.fr, 03.25.45.27.49

Loïc Mougïn, pact-10.mougïn@orange.fr, 03.25.42.32.82.

Visite du Jardin de partage des Sénardes

Le comité de suivi se termine par une visite du Jardin de Partage des Sénardes situé rue Jean Camille Niel animée par la Régie de nos Quartiers.

Prochain comité de suivi

Le prochain comité de suivi aura lieu le **19 novembre 2015 à 18h30 à l'espace de la Porte Saint-Jacques** - 2 place de Soëst 10000 Troyes.

L'ordre du jour de cette réunion sera de démarrer les échanges sur la seconde génération de l'Agenda 21 Troyen.

Contact : Simon Schraen – 03.25.42.33.77 – s.schraen@ville-troyes.fr